

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue à huis clos le quinzième jour du mois de décembre en l'an deux mille vingt, à distance par réunion en ligne, à 19 : 47 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Jean-Pierre Ducruc
Gesa Wehmeyer-Laplante
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et le délai prévus dans la loi.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 0 citoyen (huis clos)

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal – Séance ordinaire du 01 décembre 2020
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Rémunération 2021 (officiers municipaux)
 - Dépôt d'un rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle
 - Adhésion à l'entente entre l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et Énergir
 - Régularisation de l'emprise de la rue Garneau – Centre de services scolaire des Navigateurs
 - Terrain industriel, lot 3 592 036 – Mandat évaluation environnementale de site phase 1 et attestation d'expert

Règlement numéro 637-2020 concernant la tenue des séances du conseil municipal aux fins d'abroger le Règlement numéro 571-2017

- Adoption

Projet de Règlement numéro 638-2020 établissant les tarifs d'aqueduc, d'égout et de protection incendie pour l'exercice financier 2021

- Adoption
- Avis de motion

Projet de Règlement numéro 639-2020 concernant l'imposition des taxes municipales et la compensation pour le service de cueillette des ordures ménagères et d'enfouissement sanitaire ainsi que le service de vidange des fosses septiques pour l'exercice financier 2021

- Adoption
- Avis de motion

- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
- 5) Voirie
 - Fauchage des abords des voies de circulation
 - Contrat de gré à gré

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Développement des rues Marcel-Faucher et Leclerc

- Honoraires professionnel n° 1 (Laboratoires d'expertises de Québec ltée)

6) Hygiène du milieu

Assainissement des eaux usées

- Honoraires professionnel n° 4 (WSP Canada inc.)

7) Varia

Office municipal d'habitation du Nord de Lotbinière

- Budget supplémentaire 2020

Club de motoneiges des Plaines inc.

- Nouveau tracé - Autorisation de passage

Période de questions à la fin de la séance

(Selon les questions reçues par courriel – séance à huis clos)

Levée de l'assemblée

338-2020

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

339-2020

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 01 décembre 2020 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

340-2020

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

COMPTES PAYÉS JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE 2020 – RATIFICATION

ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE	1 000.00	
259001499 POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	1 000.00	AIDE FINANCIÈRE ACTIVITÉ (TOURNÉE DU PÈRE NOËL)
ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIERE-APPALA	576.94	
269000494 PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	576.94	ADHÉSION 2021
FONDATION PHILIPPE BOUCHER	150.00	
219000970 DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	150.00	AIDE FINANCIÈRE
GLS DICOM EXPRESS	12.16	
241200322 FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	12.16	TRANSPORT RÉACTIFS POUR TESTS D'EAU
HYDRO-QUEBEC	731.35	
259000681 ELECTRICITÉ/PAVILLON ET ABRI	534.56	SERVICE MI-SEPTEMBRE À MI-NOVEMBRE 2020
241500681 ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	110.32	SERVICE MI-SEPTEMBRE À MI-NOVEMBRE 2020
241501681 ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	86.47	SERVICE MI-SEPTEMBRE À MI-NOVEMBRE 2020
MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU LITTORAL	150.00	
219000970 DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	150.00	AIDE FINANCIÈRE
POSTES CANADA	173.79	
270150321 TMBRES POSTES - LOISIRS	43.44	AVIS NO. 295
213000321 TMBRES POSTES- ADMINISTRATION	130.35	AVIS NO. 295
TELUS COMMUNICATIONS INC.	120.20	
241200331 TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.20	SERVICE NOVEMBRE 2020

TOTAL : 2 914.44

COMPTES À PAYER AU 15 DÉCEMBRE 2020

AREO-FEU LTEE	2 093.69	
222000650 PIÈCES & ACCESSOIRES- INCENDIE	2 093.69	MANNEQUIN POUR PRATIQUE DES POMPIERS (PAYÉ PAR L'ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES)
ARRAKIS CONSULTANTS INC.	10 136.20	
241201411 SERV. PROFESSIONNEL INGENEUR	10 136.20	ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ PROGRAMME PPASEP VOLET 1
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	6 205.78	
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	6 205.78	SERVICE D'URBANISME DU 2 AU 27 NOVEMBRE 2020
BIBBY STE-CROIX INC.	3 705.18	
233000512 LOCATION SITE DEPOT A NEIGE	3 705.18	LOCATION DÉPÔT DE NEIGE

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

BUROPLUS ST-EX		2 014.33	
270120526	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP.C/COM	1 632.65	CHAISES SALLE DE CONFERENCE (10)
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	30.79	PILES (2)
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	350.89	CARTOUCHES D'IMPRIMANTE (2)
CAM-TRAC BERNIERES INC.		1 110.66	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	1 110.66	PNEUS AVANT TRACTEUR KUBOTA (2)
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		168.00	
551388000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	168.00	REMISE NOVEMBRE 2020
COMPASS MINERALS CANADA CORP.		6 044.86	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	6 044.86	SEL POUR ADOUCISSEURS
CÔTÉ FLEURY		4 200.07	
2308050725	MACH. OUTILL. EQUIP. LOISIRS	4 200.07	INSTALLATION CAMÉRAS ABRI
DECHIQUETAGE DE BEAUCE		129.35	
219000456	DESTRUCTION DE DOCUMENTS	129.35	DESTRUCTION ARCHIVES
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS		742.92	
241200631	ESSENCE & DIESEL - USINE D'EAU	315.71	DIESEL GROUPE ÉLECTROGÈNE
241300631	ESS. & DIESEL-ST/POMP. STE-CROIX	427.21	DIESEL MOTEUR DIESEL
EUROFINS ENVIRONEX		440.07	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	440.07	ANALYSE D'EAU
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		785.27	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	105.77	PELLE (PONT 2E RANG QUEST, RUISSEAU BARBIN)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	679.50	RÉPARATION PAVAGE (RUE PRINCIPALE)
FAUTEUX CHARLES		236.79	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES-INCENDIE	236.79	MASSE POUR PRATIQUE DES POMPIERS
FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.		29 499.44	
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	299.39	DÉNEIGEMENT 2020-2021 SECTEUR URBAIN SURPLUS RUE MARCEL-FAUCHER 1/5
233003443	NEIGE - CÔTE ET RUE DU BATEAU	6 990.48	DÉNEIGEMENT 2020-2021 CÔTE & RUE DU BATEAU 1/5
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	12 120.15	DÉNEIGEMENT 2020-2021 RUES MUNICIPALES SECTEUR URBAIN
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	316.09	DÉNEIGEMENT 2020-2021 SURPLUS TROTTOIRS RUE AUGER 1/5
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	9 773.33	DÉNEIGEMENT 2020-2021 TROTTOIRS 1/5
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		70.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	70.00	AVIS DE MUTATION
GARAGE PATRICE POULIN ENR.		1 348.62	
232000625	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	1 348.62	PNEUS SAVANA (4), POSER, BALANCER & GRAISSAGE DIRECTION
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		20 572.91	
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	11 821.35	SERVICE NOVEMBRE 2020
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	8 751.56	SERVICE NOVEMBRE 2020
GENERATRICE DRUMMOND		2 540.95	
241301521	ENT. & REP. -S/POMP. STE-CROIX	2 540.95	LOCATION D'UNE GÉNÉRATRICE DIESEL
GESTOCK		208.63	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	208.63	COUVRE-TOUT D'HIVER
GROUPE ULTIMA INC.		86.00	
219000420	ASSURANCES	86.00	AJOUT AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE
HYDRO-QUEBEC		4 158.31	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	958.55	SERVICE NOVEMBRE 2020
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	125.00	SERVICE NOVEMBRE 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	12.33	SERVICE NOVEMBRE 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	27.09	SERVICE NOVEMBRE 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 517.67	INTERVENTION POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC (RUE MARCEL-FAUCHER) PAYÉ PAR LE PROMOTEUR
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 517.67	INTERVENTION POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC (RUE LECLERC) PAYÉ PAR LE PROMOTEUR
INFORTMIC		149.47	
211000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE ÉLUS	149.47	SERVICE TECHNIQUE (PORTABLES GESA WEHMEYER-LAPLANTE & JEAN-PIERRE DUCRUC)
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		1 833.86	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	428.29	LOCATION PELLE (PONCEAU SENTIER PÉDESTRE)
259000443	ENLEV. NEIGE/PAVILLON ET ABRI	186.84	DÉNEIGEMENT COURS ET STATIONNEMENTS 2020-2021 1/5
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	905.42	DÉNEIGEMENT COURS ET STATIONNEMENTS 2020-2021 1/5
222000443	ENLEVEMENT NEIGE - P. INCENDIE	313.31	DÉNEIGEMENT COURS ET STATIONNEMENTS 2020-2021 1/5
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		15 839.41	
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	978.25	RÉPARATION PAVAGE (CASERNE)
232000516	LOC. MAC. OUTILLAGE, EQUIPEMENT	114.97	RÉPARATION PAVAGE (RUE PRINCIPALE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	359.30	RÉPARATION PAVAGE (RUE DEMERS)
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	14 486.89	DÉNEIGEMENT 2020-2021 SECTEUR RURAL 1/5
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		508.61	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	353.06	POSER CHENILLES SUR CÔTE-À-CÔTE & SKIS SUR CARRIOLE D'URGENCE
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	83.07	HULE & FILTRE V.T.T.
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	69.04	ENSEMBLE ROULEMENT & JOINT ROUE
232000526	ENT. ET REP. MACH/OUTILL./EQU.	3.44	FILTRE DÉBRUSSAILLEUSE
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		757.92	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	392.15	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	365.77	ACHATS VOLUMES
LOUISE LEMAY		32.50	
123479012	POLYVALENTE ACT. - YOGA	32.50	REMBOURSEMENT COURS YOGA HIVER 2020 (3 COURS)
LUCIE TURCOTTE		32.50	
123479012	POLYVALENTE ACT. - YOGA	32.50	REMBOURSEMENT COURS YOGA HIVER 2020 (3 COURS)
M.R.C. DE LOTBINIÈRE		14 700.77	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 065.44	QUOTE-PART 2020 D'ÉVALUATION FONCIÈRE 12/12
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 635.33	QUOTE-PART 2020 ENFOUSSEMENT SANITAIRE 12/12
MARGOT CHRÉTIEN		102.50	
123479012	POLYVALENTE ACT. - YOGA	32.50	REMBOURSEMENT COURS YOGA HIVER 2020 (3 COURS)
123479012	POLYVALENTE ACT. - YOGA	70.00	REMBOURSEMENT COURS YOGA AUTOMNE 2020
MILOT, STEPHANE		8.05	
232000310	FRAIS DE DÉPLACEMENT - VOIRIE	8.05	FRAIS DE DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2020
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		8 265.37	
5513825000	ROAP A PAYER	409.28	REMISE NOVEMBRE 2020
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 503.12	REMISE NOVEMBRE 2020
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 603.70	REMISE NOVEMBRE 2020
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	130.00	REMISE NOVEMBRE 2020
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 888.93	REMISE NOVEMBRE 2020
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	730.34	REMISE NOVEMBRE 2020
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.J.E.N.C.R.L.		4 219.22	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	2 968.99	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	460.13	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	790.10	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
NOTARIÉ INC.		2 000.00	
219010412	SERV. PROFESSIONNEL - NOTAIRE	2 000.00	HON. PROF. SERVITUDE SENTIER PIÉTONNIER LOTS 3590820, 3592612, 3590821 & 4473440
PAUL-ÉMILE CROTEAU		106.50	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	106.50	REMBOURSEMENT RÉPARATION LUNETTE (COMITÉ CENTRE PLEIN-AIR)
POGZ INC.		25.87	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	25.87	AJOUT D'UNE ICONE PAGE D'ACCUEIL
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		130.00	
270135526	MACH. OUTILL. EQU. PATN. EXT.	39.92	ATTACHE CÂBLE & FER ARMATURE
270120526	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP.C/COM	29.81	PILES (4)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	34.47	GANTS
270135526	MACH. OUTILL. EQU. PATN. EXT.	25.80	FER ARMATURE & PINCEAU
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		3 695.05	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	454.82	REMISE NOVEMBRE 2020
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	130.00	REMISE NOVEMBRE 2020
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 110.23	REMISE NOVEMBRE 2020
RENÉE CORMIER		32.50	
123479012	POLYVALENTE ACT. - YOGA	32.50	REMBOURSEMENT COURS YOGA HIVER 2020 (3 COURS)
ROULEMENT TECHNO INC.		86.87	
232000526	ENT. ET REP. MACH/OUTILL./EQU.	86.87	TUYAU HYDRAULIQUE DE LA SOUFFLEUSE TRACTEUR KUBOTA
SANI-ORLÉANS INC.		1 843.81	
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	1 843.81	NETTOYER & DÉBOUCHER DRAIN SANITAIRE (RUE BOISVERT) & INSPECTION CAMÉRA
SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN		736.36	
222000442	SERV. RECUS ENT. MUNICIPALITES	305.28	ENTRAIDE INCENDIE LE 9-11-2020 (RUE PICARD)
222000442	SERV. RECUS ENT. MUNICIPALITES	431.08	ENTRAIDE INCENDIE LE 21-10-2020 (RUE PICARD)
SIGNALISATION LEVIS INC.		292.09	
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	292.09	PANNEAUX SIGNALISATION (3) & COLLETS
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		18.95	
241200660	PRODUITS D'ENTR. - U.EAU POTAB	4.99	PRODUIT USINE D'EAU POTABLE
211000310	DEPLAC. ET REPRESATION DES ELUS	3.49	BUFFET BUDGET
270120641	BIENS NON DURABLE - C.COMM	10.47	CRÈME A CAFÉ
TESSIER RECRO-PARC		1 684.38	
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	842.18	ACHAT BANC DE PARC (PARC DE LA FALSAIE)
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	842.20	ACHAT BANC DE PARC (JARDIN DES TULPES)
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		731.99	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	731.99	PHOTOCOPIES DU 11 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2020
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.		4 064.19	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	4 064.19	CHANGER TIGES DE BOÎTE DE VANNE (5927, 5935, 6146, 6265 & 6451 RUE PRINCIPALE)

TOTAL : 158 396.77

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 14-2020

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

341-2020

RÉMUNÉRATION 2021 (OFFICIERS MUNICIPAUX)

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'autoriser une augmentation de 2 % aux traitements salariaux des officiers municipaux pour l'année 2021, conformément à la convention des employés cadres de la Municipalité de Sainte-Croix :

Mme France Dubuc, directrice générale & secrétaire-trésorière :

85 515 \$/année, soit 1 644,52 \$/37.50 heures semaine (inclut tout temps supplémentaire normalement dévolu à la fonction de même que l'administration du centre culturel), exception faite de toutes rémunérations prévues par d'autres dispositions de la loi; ses responsabilités sont celles définies par le Code municipal du Québec;

Mme Christiane Couture, directrice générale adjointe & secrétaire-trésorière adjointe :

56 180 \$/année, soit 1 080,38 \$/35 heures semaine, exception faite de toutes rémunérations prévues par d'autres dispositions de la loi; ses tâches et responsabilités sont celles définies par le Code municipal du Québec;

M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics : 69 655 \$/année, soit 1 339,52 \$/40 heures semaine;

M. Éric Vachon, directeur du service des loisirs : 62 175 \$/année, soit 1 195,67 \$/40 heures semaine;

Les conditions de travail des officiers municipaux sont régies par ladite convention.

Autre : Frais de déplacement : 0,45 \$/kilomètre.

DÉPÔT D'UN RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport annuel 2020 sur l'application du règlement 597-2018 sur la gestion contractuelle adopté le 17 décembre 2018 lors d'une séance extraordinaire, tel que requis par l'article 938.1.2 du Code Municipal du Québec.

342-2020

ADHÉSION À L'ENTENTE ENTRE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) ET ÉNERGIR

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont, en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-41.1), gestionnaires et propriétaires de l'emprise publique municipale;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la Régie de l'énergie* (L.R.Q. chapitre R-6.01) accorde au distributeur de gaz naturel un droit d'accès au territoire municipal afin qu'il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi prévu que l'installation de ces réseaux sur le territoire municipal s'effectue selon les conditions convenues entre le distributeur et la municipalité ou, à défaut d'entente, aux conditions fixées par la Régie de l'énergie;

CONSIDÉRANT QU'il est important que chaque partie, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'un contribuable ou d'une entreprise de distribution de gaz, assume sa juste part des coûts découlant de la présence d'équipements dans l'emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 29 octobre 2019, Énergir et l'UMQ ont conclu une entente-cadre à cet égard;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit une compensation pour les coûts assumés par les municipalités sur la base d'un ratio de 2,5 % des coûts des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Énergir sur le territoire de la municipalité;

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur gazier;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement que les conditions prévues à l'entente-cadre entre l'UMQ et Énergir soient adoptées telles que soumises.

QUE copies de cette résolution soient transmises à l'UMQ et à Énergir.

343-2020

RÉGULARISATION DE L'EMPRISE DE LA RUE GARNEAU – CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs possède le terrain visé, étant formé du lot numéro 3 590 820;

ATTENDU QUE la municipalité désire utiliser une partie du lot mentionné appartenant au propriétaire afin de régulariser l'emprise de la rue Garneau;

ATTENDU QUE la largeur de la rue Garneau n'est pas uniforme, que le terrain de la MRC de Lotbinière est enclavé dans celui du parc Jean-Guy-Fournier et que la rue se termine en cul-de-sac dans le chemin d'accès au stationnement de l'école secondaire Pamphile-le May;

ATTENDU un éventuel prolongement de la rue Garneau;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire convenir d'un échange d'une partie de terrain du lot concerné avec le Centre de services scolaire des Navigateurs;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs confirme leur accord par la résolution numéro CC-18-19-134 datée du 24 avril 2019;

ATTENDU QUE la municipalité acquittera les frais et honoraires de l'acte de servitude, de sa publication et des copies pour les parties ainsi que les frais d'arpenteur-géomètre;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de mandater Me Marylène Demers, notaire, à préparer l'acte notarié de l'échange de terrain entre les parties.

QUE Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit acte notarié.

344-2020

TERRAIN INDUSTRIEL, LOT 3 592 036 – MANDAT ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE 1 ET ATTESTATION D'EXPERT

ATTENDU l'offre de service de la firme Inneo Environnement datée du 03 décembre 2020 concernant une évaluation environnementale de site phase 1 et une attestation d'expert pour le terrain industriel, lot 3 592 036, pour un montant de 4 900,00 \$, en sus des taxes;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater la firme Inneo Environnement à procéder à l'évaluation environnementale et à l'attestation d'expert selon l'offre présentée.

RÈGLEMENT NUMÉRO 637-2020 CONCERNANT LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 571-2017

345-2020

ADOPTION

ATTENDU QU'il est requis de procéder à une mise à jour du règlement numéro 571-2017 concernant la tenue des séances du conseil municipal;

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

ATTENDU QU'en vertu des dispositions des articles 144 et suivants du Code municipal du Québec, une municipalité locale peut par règlement régler le jour, l'heure et l'endroit des séances ordinaires du conseil municipal;

ATTENDU QU'il est jugé utile de fixer au 1^{er} mardi du mois la tenue des séances ordinaires et de fixer certaines séances ordinaires à une autre date pour un meilleur accommodement administratif;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le premier jour du mois de décembre 2020 le projet de règlement 637-2020;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le premier jour du mois de décembre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR: Carmen Demers

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le règlement numéro 637-2020 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le règlement numéro 637-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 637-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 638-2020 ÉTABLISSANT LES TARIFS D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE PROTECTION INCENDIE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

ADOPTION

ATTENDU QUE les tarifs de compensation imposés pour les services municipaux d'aqueduc, d'égout et de protection contre l'incendie, décrétés par le projet de règlement n° 619-2019 amendant le règlement n° 10-1966, ne correspondent plus aux exigences de l'administration présente;

ATTENDU QUE ce conseil, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article n° 19 de la Loi sur les compétences municipales et les articles 244.2 et 244.3 de la Loi sur la fiscalité municipale, juge nécessaire de réviser tous les tarifs annuels de compensation indiqués aux articles nos 22, 23, 24 et 30 du règlement n° 10-1966;

ATTENDU QUE ce conseil se doit d'imposer et prélever sous forme de compensation, les sommes de deniers nécessaires aux dépenses d'administration des services municipaux d'aqueduc, d'égout et de protection contre l'incendie suivant son budget déposé pour l'exercice financier 2021;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement est déposé à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Michel Routhier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le projet de règlement numéro 638-2020 est adopté et qu'il est statué et ordonné par le présent projet de règlement ainsi qu'il suit, savoir :

QUE le projet de règlement numéro 638-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 638-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 638-2020 relativement aux tarifs d'aqueduc, d'égout et de protection incendie pour l'exercice financier 2021, en remplacement du règlement numéro 619-2019 originaire du règlement numéro 10-1966.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 639-2020 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES ET LA COMPENSATION POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE AINSI QUE LE SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

347-2020

ADOPTION

ATTENDU QU'en vertu de l'article n° 989 du Code municipal du Québec, toute municipalité locale peut imposer et prélever annuellement, par voie de taxation directe, sur tous les biens imposables de la municipalité, toute somme de deniers nécessaires pour rencontrer les dépenses d'administration ou pour un objet spécial quelconque dans les limites de ses attributions;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se doit d'imposer et prélever, par voie de taxation directe et compensation, les sommes de deniers nécessaires pour rencontrer les dépenses d'administration selon son budget déposé pour l'exercice financier 2021;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement est déposé à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le projet de règlement numéro 639-2020 est adopté et qu'il est statué et ordonné par le présent projet de règlement ainsi qu'il suit, savoir :

QUE le projet de règlement numéro 639-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 639-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 639-2020 concernant l'imposition des taxes municipales et la compensation pour le service de cueillette des ordures ménagères et d'enfouissement sanitaire ainsi que le service de vidange des fosses septiques pour l'exercice financier 2021.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

348-2020

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES À PAYER AU 15 DÉCEMBRE 2020

BENOIT LABERGE		225.00	
270181650	VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	225.00	BOTTES DE TRAVAIL
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		44.00	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	44.00	REMISE NOVEMBRE 2020
COTE FLEURY INC.		6 023.99	
2308300722	IMM. - AMELIOR. BATIMENT ARENA	6 023.99	REMPLACEMENT CAMÉRAS DE SÉCURITÉ

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

ÉRIC VACHON		171.90	
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTA	171.90	FRAIS DE DÉPLACEMENT AOÛT À NOVEMBRE 2020
INFORTMIC		183.96	
270140414	SERVICES PROF. - INFORMATIQUE	183.96	RÉPARATION PORTABLE DIRECTEUR DES LOISIRS
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		2 115.85	
5513850000	R.R.Q. A PAYER	805.32	REMISE NOVEMBRE 2020
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	160.00	REMISE NOVEMBRE 2020
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	126.46	REMISE NOVEMBRE 2020
5513820000	RQAP A PAYER	86.48	REMISE NOVEMBRE 2020
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	126.46	REMISE NOVEMBRE 2020
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	811.13	REMISE NOVEMBRE 2020
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		314.11	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	314.11	ORDURES DÉCEMBRE 2020
PRODUITS CAPITAL INC.		264.27	
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	264.27	ACHAT STATION SANITATION & GEL DÉSINFECTANT
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC		82.09	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	33.99	ACHATS DIVERS ENTRETIEN BÂTIMENT
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	48.10	ACHATS DIVERS ENTRETIEN BÂTIMENT
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		982.61	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	209.96	REMISE NOVEMBRE 2020
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	160.00	REMISE NOVEMBRE 2020
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	612.65	REMISE NOVEMBRE 2020
SERVICE PROAXION QUÉBEC INC.		258.68	
270165516	LOCATION D'EQUIPEMENTS- ARENA	258.68	LOCATION PULVÉRISATEUR DÉSINFECTION 4/12
TOTAL : 10 666.46			

VOIRIE

FAUCHAGE DES ABORDS DES VOIES DE CIRCULATION

349-2020

CONTRAT DE GRÉ À GRÉ

	2021	2022	TOTAL
➤ 9292-4547 Québec inc.	12 369,47\$	12 619,33 \$	24 988,80 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter l'offre de service reçue et d'accorder le contrat d'entreprise à 9292-4547 Québec inc. pour le prix de 24 988,80 \$, incluant toutes taxes, pour les années 2021 et 2022.

Que Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

DÉVELOPPEMENT DES RUES MARCEL-FAUCHER ET LECLERC

350-2020

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (LABORATOIRES D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE)

ATTENDU la résolution numéro 039-2019;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à Laboratoires d'expertises de Québec Ltée, la somme de 1 131,12 \$, taxes incluses, concernant le contrôle qualitatif des matériaux de la rue Marcel-Faucher, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 34798 datée du 26 novembre 2020.

HYGIÈNE DU MILIEU

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

351-2020

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 4 (WSP CANADA INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 077-2018, 380-2019 et 381-2019;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à WSP Canada inc. la somme de 2 342,70 \$ concernant la préparation des documents et arguments concernant une demande d'autorisation ainsi qu'une demande d'audience concernant une révision à la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) au projet d'assainissement des eaux usées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 0965798 datée du 07 décembre 2020.

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

VARIA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE

352-2020

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020

ATTENDU des corrections apportées aux comptes budgétaires concernant l'administration, la conciergerie et entretien, l'énergie et l'amélioration;

ATTENDU le rapport d'approbation du budget 2020 de la Société d'habitation du Québec daté du 23 novembre 2020;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire de 121 003 \$ est requis pour la Municipalité de Sainte-Croix;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter le budget supplémentaire requis de 121 003 \$, lequel sera résorbé à raison de 90 % par la S.H.Q., et 10 % par la municipalité, soit 12 100 \$.

CLUB DE MOTONEIGES DES PLAINES INC.

353-2020

NOUVEAU TRACÉ – AUTORISATION DE PASSAGE

ATTENDU la demande du Club de Motoneiges des Plainnes inc. concernant deux passages pour motoneige pour traverser le 2^e rang Est et le 3^e rang Est pour les saisons hivernales, soit du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année;

ATTENDU le tracé montré sur le plan annexé;

ATTENDU QUE le Club de Motoneiges des Plainnes inc. devra installer un ponceau d'un diamètre minimal de 1.35 mètres pour traverser la branche # 21 du ruisseau du Petit-Saut situé dans le 2^e rang Est;

ATTENDU QUE le Club de Motoneiges des Plainnes inc. devra installer et maintenir en bon état la signalisation requise dans leur piste;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accorder un droit de passage temporaire au 2^e rang Est, face au lot 6 089 758, et au 3^e rang Est, face au lot 3 590 799, au Club de Motoneiges des Plainnes inc. aux fins de permettre la circulation des motoneiges aux individus membres selon le nouveau plan proposé.

Que le droit de passage temporaire est valable seulement pour les lots mentionnés.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE
(SELON LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL – SÉANCE À HUIS CLOS)

- Aucune question reçue.

354-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 31 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.